

Date Printed: 04/09/2009

JTS Box Number: IFES_62
Tab Number: 76
Document Title: Cours Sur la Democratie le Developpement
et la Paix
Document Date: 2000
Document Country: Congo
Document Language: French
IFES ID: CE00516



* 5 E E 2 B C 8 7 - A 6 0 2 - 4 B 9 5 - 8 2 2 8 - E F D D 8 A A 9 9 A B 9 *

Sous la direction de Thierry NLANDU MAYAMBA

COURS SUR LA DEMOCRATIE LE
DEVELOPPEMENT ET LA PAIX

VADE-MECUM DE L'ANIMATEUR
MODULES EN IMAGES

ID #:

Country DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO

Year 2000 Language FRENCH

Copyright(IFES/Other) Intended Audience (Adult/YA)

Election type _____

Material type

Notes Models to establish democracy

*Réalisé avec l'appui de la Fondation
Internationale pour les Systèmes Electoraux
Bureau pour la République Démocratique
du Congo.*

Janvier 2000

1. Principes de base pour l'utilisation du module

Pour être efficace, ce module doit être utilisé en deux temps. Le premier moment est celui de la connaissance, à l'aide des images sur les thèmes *démocratie, développement et paix*. Le deuxième moment est celui de l'action directe. Il sera essentiellement pratique, parfois même politique.

Comme on l'a dit ci-haut, l'animation en images est dialogue si l'animateur et les participants réfléchissent ensemble, collectivement sur la *démocratie, le développement et la paix*. La parole devra circuler de l'animateur aux participants et des participants à l'animateur. Les images seront des « *facilitateurs* » de cette réflexion collective.

Dans l'animation en images, l'animateur anime le débat et stimule la participation de tous par un jeu de **questions - réponses**. Les images facilitent la circulation libre de la parole. Ce type d'animation exige une certaine discipline : celle d'écouter et de s'exprimer et de garder le débat autour du thème de l'animation, en l'occurrence ici : **Démocratie, Développement et Paix**

Pour les participants, l'apprentissage de la *démocratie, du développement et de la paix* passera à travers la réalité vivante. Le premier moyen pour connaître ce module sont les faits de la vie de chaque jour. C'est à travers l'expérience propre de chaque participant que ce module se propose d'aborder les questions que soulèvent les thèmes *Démocratie, Développement et Paix* chez nous. Cette réflexion faite en commun, en dialogue sur ces thèmes, pourra permettre aux participants de penser leurs propres activités dans la perspective de l'instauration d'une paix durable au Congo et d'un Etat démocratique, garant du bonheur de tous.

Pour conclure, il est important d'insister sur le fait que *l'animateur de ce module en images reste un modérateur de la parole collective*. Il coordonne les interventions des participants entre eux et par rapport au thème du module. Il peut, pendant l'animation, pousser et provoquer les participants en leur communiquant ce qu'il voit et qu'il connaît. Cette fonction s'exerce spécialement au moment de la compréhension critique et systématique de la réalité trilogique **Démocratique, Développement et Paix**.

2. Directives pratiques

Cette partie entend donner des pistes ou simplement des indicateurs pour l'animation elle-même.

1. L'animateur de ce module en images doit disposer de la boîte à images et d'un rideau qui servira d'écran. Ce rideau peut être un drap ou un pagne facile à accrocher au mur ou entre deux arbres, selon le cadre où se déroule l'animation.
2. L'animation part des questions sur ce qui touche « *maintenant* » réellement le groupe sur le thème de la démocratie, du développement et de la paix. Cette démarche, en cours d'animation, est progressive. Le but de cette manière de faire est de rester avec les participants dans les domaines de la démocratie, du développement et de la paix, auxquels ils sont très sensibles. Il est avant tout question d'écouter ce dont il parle avec excitation, peur, angoisse ou enthousiasme concernant ces trois thèmes en discussion.

A ce niveau, l'animateur veillera à chaque étape, et avec l'aide des images, à présenter au groupe et sous forme de défis et commentaires, qui est né dans le groupe lui-même et de façon souvent désordonnée et confuse.

3. L'animation en images se fait en dialogue. Personne n'a la solution toute faite aux questions concernant la *démocratie*, le *développement* et la *paix*: Personne n'a toutes les réponses, comme personne n'est tout à fait ignorant. Chacun doit apprendre des autres. Les images offrent un espace pour le dialogue, pour le partage des expériences et des aspirations.
4. L'animation en images est faite d'action et de réflexion. Les participants approfondissent leur insatisfaction devant l'absence des valeurs démocratiques, les obstacles au développement et les conséquences de l'absence d'une véritable paix. Elle analyse toutes ces questions et d'autres qui leur sont connexes, trouve des solutions et pousse à l'action. Il est question, au terme de cette animation, de mettre ces solutions en œuvre concrètement.
5. Le but de cette animation en images est la transformation de la société. Il s'agit, à ce niveau, de vivre ensemble un processus dynamique dans lequel chaque participant apporte sa part pour construire la

démocratie, le développement et la paix dans notre société, pour le bonheur de tous les fils et de toutes les filles de cette terre. L'animation sur ces thèmes vise à mobiliser tous les participants afin qu'ils s'engagent efficacement pour le progrès de tous.

3. Les trois moments de la réflexion : VOIR, JUGER, AGIR

3.a. VOIR

Le premier moment de cette animation (le voir) correspond au besoin de partir chaque fois de la réalité « *Démocratie* », « *Développement* » et « *Paix* ». La réflexion s'enracine dans le concret de notre vie sociale. Le dialogue va amener poser des questions, à formuler des problèmes et des défis surgis de la manière concrète dont le peuple vit ces questions de la *démocratie*, du *développement* et de la *paix*.

On arrivera aux questions : *c'est quoi la Démocratie ? C'est quoi le Développement ? C'est quoi la Paix ? Quel est le problème avec la Démocratie, le Développement ou la Paix chez nous ? Quels sont les défis les plus ressentis par notre peuple au sujet de ces trois réalités ? Quelles luttes sont les plus vives en rapport avec ces thèmes ?*

Les réponses à ces questions et à d'autres encore qui nécessitent le jeu de **questions-réponses**, seront renforcées par la visualisation grâce aux images correspondantes qui seront progressivement affichées sur l'écran (rideau ou pagne). Ainsi, partant des faits vécus, la visée de l'animateur et des images qu'il utilise, est de faire naître d'autres faits.

3.b. JUGER

Le deuxième moment est celui de l'analyse. Il est question d'examiner, refléter ce qu'il y a « *derrière* », « *en dessous* » des mots « *Démocratie* », « *Développement* » et « *Paix* ». Il s'agit de dépasser les apparences , de voir et de saisir les causes et les racines des problèmes que posent chez nous des termes comme « *Démocratie* », « *Développement* » et « *Paix* ». C'est à ce niveau de l'animation que se définit la conscience critique individuelle et collective. C'est ici que se réalise le passage de la conscience naïve à la conscience critique. Cette tâche s'accomplit ensemble, en dialogue et avec l'aide indispensable de

l'animateur. Sans cette conscience critique individuelle de l'animateur, sans cette conscience critique individuelle et collective, il n'y aura pas de praxis transformatrice.

3.c. AGIR

Le troisième moment est celui qui mène à l'engagement dans une action transformatrice. La naissance d'un état de droit où Démocratie, Développement et Paix ne seront plus que simples utopies. A cette étape, il sera question de faire des propositions d'action, de prendre une décision communautaire d'action en respectant la règle de « l'action possible », du « progrès possible ». Il faut ensemble, percevoir le changement faisable. Il s'agit de décider de ce que l'on peut effectivement faire pour instaurer la démocratie, promouvoir le développement et garantir la paix.

4. Déroulement pratique du module

Les questions posées ci-dessous ne sont pas exhaustives. Il s'agit tout simplement de quelques indications pour permettre à l'animateur de démarrer son animation. En cours d'animation, la créativité de l'animateur sera d'une grande utilité.

De manière pratique, cette section comprendra trois colonnes. La première comportera les questions ; la deuxième, les numéros correspondant aux images à placer sur l'écran ; et la troisième, quelques pistes sur d'éventuels commentaires ou résumés. Cette troisième colonne sera celle où les points lumineux, les signes de vie et les forces d'espérance, même minimales, seront relevés dans l'ensemble de l'animation et du cheminement du peuple.

N.B. : Dans la formation des questions, l'animateur évitera toutes celles dont les réponses seraient oui ou non. Si cela arrivait, il veillera toujours à compléter sa question par une autre du genre : comment ? ou pourquoi ? Le but est de faire parler les participants, de leur redonner confiance en se réappropriant la parole. Ceci est important dans le contexte où le peuple est souvent privé de son droit à la parole.

I. Démocratie

I.1. Définition de la Démocratie

QUESTIONS	IMAGES
1. Que disent les gens au sujet de la Démocratie ? a. Comment définissent-ils la Démocratie ? b. Qu'entendez-vous dire de la Démocratie dans la rue, au marché, dans votre quartier, au lieu de service, etc... ? c. Pour nous, participants à la session, que signifie le mot Démocratie ?	

COMMENTAIRES

I.1.1. Ce que nous disons de la Démocratie

Lorsqu'on demande aux gens de dire ce qu'ils pensent de la **démocratie**, les réponses données reflètent à la fois une richesse et une contradiction étonnantes.

En effet, l'on est surpris de voir ce peuple que l'on traite souvent d'analphabète définir la **démocratie** en des termes simples, et exprimer un certain nombre de besoins longtemps refoulés et des craintes liées à la manière de conduire ou de gérer les hommes et les femmes de notre pays.

Ainsi, pour l'homme de la rue, la **démocratie** évoque des besoins tels que : être libre(liberté d'expression, d'association, de réunion, de religion, de mouvement...) ; manger à sa faim, choisir ses dirigeants, contrôler, participer à la gestion de la chose publique, ...bref, jouir de tous ses droits fondamentaux.

Elle évoque également quelques craintes et incertitudes faisant allusion aux désordres, à l'anarchie, aux pillages, à la rébellion qui accompagnent les premiers moments de ce combat dans cette nouvelle manière de gérer les hommes et les femmes du Congo.

I.1.2. Définition classique

Au-delà de ce constat, il reste évident que la définition qui résume cette tentative de cerner la réalité démocratique est celle d'un pouvoir du peuple par le peuple pour le peuple. A ce niveau de notre tentative de compréhension des valeurs et craintes que véhicule la **démocratie**, il apparaît clairement deux axes : la promotion d'une culture démocratique et la promotion des institutions démocratiques.

En effet, des institutions démocratiques sans culture démocratique n'instaurent qu'une **démocratie** de façade, de même qu'une culture démocratique sans institutions démocratiques qui la réglementent dans le vécu politique, économique et social, n'est que vaine théorie sans praxis classiques telles que le Parlement pour édicter les lois, un gouvernement pour conduire les affaires de l'Etat et sa gestion quotidienne, les cours et tribunaux pour rendre justice en toute liberté, les médias pour informer en toute indépendance et devenir le quatrième pouvoir et une armée voulue républicaine parce qu'au service des hommes, des femmes de notre pays et de leurs biens. Pour ce faire, il sied de doter le pays d'une constitution ou d'une loi fondamentale auxquelles tous sont soumis en vue d'être légitimés.

Dans cette perspective, la démocratie réside dans l'effort d'appropriation d'un système dont les piliers sur lesquels il repose, ne sont pas étrangers à la culture africaine, où l'on retrouve les valeurs telles que : liberté, égalité, participation et justice. Une fois réactualisées, celles-ci peuvent contribuer à relever le défi de démocratisation à travers des actions concrètes à mener par la population regroupée au sein de la société civile, des partis politiques, des églises, des syndicats en vue de l'émergence d'un nouveau type de Leadership pour qui le pouvoir est synonyme de service.

Dans cette optique, le renforcement de la société civile dans son rôle de garde-fou et de soutien de la démocratie sera capital.

C'est ce qui la transformera en une force capable de faire échec à toute velléité de bloquer le fonctionnement normal des institutions constitutionnelles et républicaines d'où qu'elles viennent, à aider les partis politiques à être un véritable lieu d'apprentissage de la culture démocratique, de la conquête et de l'exercice du pouvoir dans le souci du bien de tous.

I.2. Concept Peuple

I.2.1. Qu'entendons-nous par le peuple ?

QUESTIONS	IMAGES
I. 2.1.1. C'est qui le peuple ?	
I.2.1.2. Quelles sont les différentes catégories qui représentent le peuple ?	$\boxed{1} + \boxed{2} + \boxed{3} + \boxed{4} + \boxed{5} + \boxed{6} + \boxed{7} + \boxed{8} + \boxed{9}$

COMMENTAIRES

Dans notre démarche, la seconde notion à éclaircir est celle du peuple. On retrouve ce mot à trois reprises dans ce qui est considéré de nos jours comme le meilleur slogan de la démocratie : « *Pouvoir du peuple par le peuple pour le peuple* ».

Lors de nos nombreuses animations, nos différentes tentatives de cerner cette réalité « *peuple* » nous a souvent enfermé dans un cercle vicieux où le moi, individu responsable, ne semble pas avoir de place.

En effet, le peuple se définit comme l'ensemble de la population : nous, les habitants du pays, les membres de la nation, les hommes et les femmes du pays, c'est-à-dire nous, le peuple.

L'effort de l'animation, à ce niveau, insiste sur une définition du peuple qui intègre le « *moi* » responsable pour mieux comprendre le rôle de chacun de nous comme membre d'un ensemble dénommé peuple. Il s'agit, en effet, de comprendre cette réalité comme la somme des « *moi* ». Cette compréhension nous permet de mettre fin à la distanciation souvent fréquente qui s'établit entre peuple et Etat.

L'appartenance de « *moi* », à l'ensemble « *peuple* » ne dépend nullement du rôle social ni de l'état physique du moi. C'est pourquoi de l'enfant à l'adulte, du non handicapé à le handicapé, du civil au militaire, tous nous faisons partie de la réalité « *peuple* » compris désormais comme l'ensemble de tous les humains pris individuellement et collectivement dans un pays. Tout être humain, du bébé au vieillard, fait partie du peuple et , en tant que tel, a le droit et le devoir de participer à la gestion et à la construction de l'Etat démocratique du Congo. C'est à cet être humain en

tant d'individu responsable et membre d'une communauté, qu'il revient de s'approprier le processus de démocratisation par une formation permanente, par des actions de refus de tout pouvoir dictatorial ou acquis par la force des armes sans son consentement, par des actions de pression, des propositions d'alternatives, et la formation d'un leadership responsable, etc.

I.3. Famille, cellule de base de la société

QUESTIONS	IMAGES		
• D'où vient l'enfant (le bébé) ?	10		
• Quels sont les types de familles ?		11	
• Qui est le chef de famille dans le premier modèle ?	12		
• Quel type de relation existe-t-il entre l'homme et la femme dans le premier modèle ?	13		
• Pourquoi y a-t-il des conflits dans ce modèle ?		13 bis	
• Existe-t-il un modèle de famille où la femme est chef ?		14	
• Existe-t-il un modèle de famille où les enfants dictent leur loi ?	15		
• Comment est vécue cette situation ? Et pourquoi ?	16	17	18
• Comparez trois modèles conflictuels ?			
• A part ces modèles conflictuels, pouvez-vous présenter un autre modèle de famille ?			
• Comment sont vécues les relations à ce niveau ?			
• Comment s'exerce la notion de chef sans ce quatrième modèle ?			

COMMENTAIRES

I.3.1 Modèles de famille

La première unité dans laquelle l'individu vit et où il est censé faire l'expérience de la gestion démocratique est la Famille. Dans notre société il existe plusieurs modèles de famille parmi lesquels quatre retiennent l'attention de nos populations.

Premier modèle : Père dictateur

Il s'agit de la famille où le père est chef suprême avec tous les attributs que lui confère sa nature, corroborés par les us et coutumes. Il est le centre du foyer, ordonnance tout; tout part de lui et aboutit à lui; les enfants lui collent divers sobriquets (Zorro, Samson, Hercule, Lion, Aigle, Chérif); il inspire à la fois la peur et le respect dans ses relations avec les autres membres de la famille, et sa femme en particulier.

Dans cette dictature paternelle, la femme est perçue, non comme une partenaire de son conjoint, mais comme un bien faisant partie du patrimoine du chef. Elle est par conséquent soumise, au nom de la coutume et de la croyance religieuse qui fait d'elle un être inférieur, complexé à souhait.

La conception que la société a du chef de famille, fait que, même si de temps en temps on s'en plaint, cette dictature paraît normale et par la femme, par ignorance de ses droits, et par l'homme lui-même.

Deuxième modèle : Mère dominante

Le deuxième modèle de famille se veut l'inverse du premier. Ici la femme joue le premier rôle. Dans notre jargon, on dit d'elle qu'elle porte le pantalon en lieu et place du mari. Ce revirement de rôle tire sa source du pouvoir forgé par la femme grâce au métier ou aux fonctions qu'elle exerce et qui lui apporte une grande autonomie financière. C'est le cas des femmes commerçantes, femmes cadres d'entreprises ou politiques; surtout en cette période de chômage ou de non paiement des maris fonctionnaires de l'Etat. Le dictateur d'hier dépossédé de son pouvoir, sans avoir, est soumis à la vengeance de sa femme devenue pourvoyeuse du foyer.

Cette situation se présente également dans la famille où le mari n'a aucune autorité devant une femme pourtant ménagère et dépendante du seul revenu de ce dernier mais très imposante de caractère.

Contrairement au premier modèle qui est jugé normal en dépit de la dictature du mari, le second ici fait l'objet de beaucoup de critiques tant dans la famille du mari que dans l'entourage, qui n'hésite pas à parler de pratiques fétichistes. Ces critiques trouvent leur fondement dans la

coutume et les pratiques religieuses qui n'autorisent pas à la femme de parler devant les hommes.

Troisième modèle : Enfants faisant la loi

Ce modèle de famille est le fruit de notre société urbaine où, par la force de la crise économique et éducative, les parents perdent de leur autorité et sont soumis au *diktat* des enfants qui dictent leur loi sous le toit familial. Impuissants, les parents deviennent des objets entre les mains de leurs enfants et n'ont plus rien à dire de peur de perdre certains avantages matériels qu'ils tirent de la débrouillardise de ceux-ci. Il arrive que l'un des parents qui ose s'y opposer, soit vite réduit au silence, faute de moyen de dissuasion et de coercition.

Quatrième modèle : famille idéale

Le quatrième modèle de la famille est dit *égalitaire*, proche de l'idéal humaniste, chrétien ou autre. Cette famille est souvent ressentie comme inexistante dans nos milieux. Mais elle fait l'objet de rêve de la plupart de ceux qui veulent fonder un foyer heureux. Ceux qui essaient de vivre ce modèle sont comparés aux familles occidentales. On dit d'eux qu'ils sont comme des blancs car dans cette famille, il y a l'égalité entre les membres, le respect mutuel, le dialogue, l'amour partagé et réciproque....bref, il y fait bon vivre.

1.3.2. Impact de ces différents modèles de famille dans la société.

L'analyse comparative de ces quatre modèles fait ressortir une série de problèmes qu'il importe d'examiner parce que constituant en fait une illustration, au niveau de la première cellule humaine, des différentes causes des conflits interpersonnelles qui, à grande échelle, deviennent des conflits intercommunautaires, et produisent des rébellions.

Parmi ces problèmes, il convient de relever : la question des droits de la personne humaine, la relation homme-femme et l'approche « genre », la notion du chef et du pouvoir qu'il exerce, la notion de l'égalité comme pilier de la démocratie, la différence entre le nationalisme et le culturel, l'interprétation des Ecritures saintes, la lecture de la coutume, la notion des conflits et les mécanismes de règlement pacifique des conflits etc.

La comparaison de ces modèles de famille nous aident à insister sur le rôle du chef dans une famille, et demain dans une institution. Le chef et son pouvoir sont au service des citoyens. Le pouvoir n'a de sens que s'il se met à la recherche du bien-être de l'homme, centre de toute activité. C'est alors qu'il devient source de *Paix* et de *Bonheur*. Pour mieux comprendre ce rôle de « **chef** », il suffit de lire la parabole du « **bon berger** » (*Jean 10, 10*) où Jésus explicite mieux la relation chef-administrés.

1.3.3. Approche « genre » ou « Gender »

A ce niveau du débat, il est aussi important de relever la nature erronée de la lecture de la bible et de nos coutumes qui entendent placer la femme dans un second rôle. Ni la bible, ni la coutume ne confirment que la femme est un sous être, objet de son conjoint.

En effet, s'il est vrai que la femme a été créée à partir de la côte de l'homme, il est aussi vrai que Dieu n'a pas eu besoin de l'autorisation de¹ l'homme pour créer la femme. D'ailleurs, l'homme était plongé dans un profond sommeil. Et aucun homme ne peut dire à ce jour ce que Dieu et la femme se sont dit au premier moment de la création de la femme. Et la bible dit « *Homme et Femme Il les créa* » Gn.

Quant à la soumission de la femme envers son époux, elle s'accompagne d'une exigence d'amour de la part du mari. Et il n'y a pas d'amour sans respect de la dignité de l'autre. (Il n'y a pas d'amour véritable dans une relation ou une gestion de l'autre basée sur la peur).

Bien plus, dans cet effort de comprendre la relation homme et femme, notre lecture de la coutume fait souvent une amalgame entre ce qui est matériel et culturel. S'il est vrai que biologiquement, c'est-à-dire, de par notre nature, homme et femme nous sommes différents, il est aussi vrai que cette différence naturelle, biologique engendre des fonctions différentes liées à la nature de notre corps physique/biologique.

Exemple : la maternité est une fonction dévolue à la femme qui, seule, peut allaiter le bébé, alors que l'homme n'assume que sa fonction de géniteur.

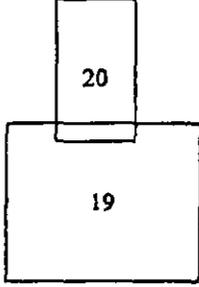
Par contre, tout ce qui relève des tâches que nous assumons dans la société sur le plan professionnel ou dans le cadre domestique, n'ont rien de naturel. Ce sont plutôt des rôles qui relèvent de chaque culture, et varient d'une culture à une autre. Elles sont interchangeable suivant l'évolution de l'histoire humaine.

A titre d'exemple, les tâches ménagères longtemps attribuées à la femme sont aujourd'hui exercées de plus en plus par des hommes suite au progrès technique allégeant les travaux ménagers et au changement imposé par le travail de la femme en dehors du foyer. De même, la femme longtemps confinée au foyer dans son rôle traditionnel d'épouse et de mère, accède de plus en plus aujourd'hui à des postes de responsabilités qui l'obligent le plus souvent à œuvrer loin du domicile familial. D'où, il s'avère indispensable de réfléchir en terme de partenariat « *homme-femme* » sur la nature des rapports sociaux qui les lient.

Pour conclure, de l'analyse de nos quatre modèles, il apparaît clairement que tous les modèles sont par nature conflictuels car, de par son essence, l'humain reste conflictuel. Ce qui cause problème, ce ne sont pas les moments de rupture de l'harmonie dans la gestion des membres, mais plutôt la manière de gérer ces moments.

La gestion caractérisée par la violence que l'on retrouve dans les 3 premiers modèles de famille, sont loin d'assurer une paix durable à tous les membres de la famille. Car toute paix qui se gagne, fait de l'autre un perdant, et appelle à la vengeance en plongeant toute la famille dans un cercle vicieux de la victoire et de la défaite, plaçant ainsi ladite famille en dehors de tout processus de réconciliation. Ceci est vrai aussi pour la famille que pour la nation qui n'est rien d'autre que cette communion harmonieuse d'ethnies plurielles liées par un même sort et un même avenir.

I.4. Nation, Etat et bonne gouvernance

QUESTIONS	IMAGES
a. Qu'obtenons-nous en rassemblant les 3 modèles de famille ci-haut ? b. Qu'est-ce que la nation ? c. Quelle forme prend la nation composée d'une multitude d'ethnies ? d. Les ethnies constituent-elles un danger ou une richesse pour la nation ? e. Qu'est-ce que l'Etat ? f. Quelles sont les tâches de l'Etat ?	

COMMENTAIRES

I.4.1. Nation

De la famille à la nation, c'est un pas que nos populations franchissent aisément d'autant plus qu'elles définissent la nation comme cet ensemble d'ethnies, de familles dont la gestion et l'organisation sont confiées à l'Etat, à la tête duquel est placé un chef au service de tous.

Les Congolais insistent beaucoup sur la nation comme ce patrimoine commun inaliénable et indivis. D'une compréhension théorique, abstraite, ils passent vite à la visualisation de la nation à travers ses richesses, tant culturelles que matérielles, à travers ses frontières et son intégrité territoriale à défendre à cor et à cri. C'est ce qui justifie le fait qu'au-delà de la multitude linguistique, le peuple congolais se reconnaît toujours comme un seul peuple lié par une histoire commune.

Le débat sur la nationalité qui se soulève à ce niveau, est la résultante du cercle vicieux de la victoire et de la défaite occasionné par les dirigeants politiques. Il appartient aux législateurs de régler ce problème et de rendre nos frontières moins perméables.

I.4.2. Etat

a. Ce qu'on dit de l'Etat

Lorsque la population parle de l'Etat, elle voit souvent les dirigeants du pays. Ce sont les chefs qui ont le pouvoir et les moyens pour faire ce qu'ils veulent. Ils sont opposés au peuple. C'est à eux de travailler pour développer, transformer le pays. En effet, ils sont les plus grands bénéficiaires de l'Etat. Ils en tirent le plus de profit.

Le défi donc dans ce processus démocratique est de passer de cette conception d'Etat-providence, d'Etat-paternaliste dont les membres attirés sont les seuls dirigeants, vers un entendement de l'Etat comme un ensemble d'institutions et de services ayant des tâches précises dans la recherche de la satisfaction du bien commun. Cette notion implique la participation de tous dans l'accomplissement des différentes tâches assignées à l'Etat.

b. Mission

Dans cette perspective, la mission de l'Etat consiste à édicter les lois et les règles de gestion, à les faire appliquer en toute équité, dans le respect de tous les membres de la communauté, à concevoir et réaliser la politique de développement, à assurer l'ordre et la protection des citoyens et de leurs biens.

Pour que l'Etat réussisse dans la concrétisation de sa mission, il est indispensable que les membres de la communauté s'impliquent en acceptant de se soumettre à l'autorité des animateurs qu'ils se seront choisis en toute liberté, pourvu que ceux-ci se soumettent à leur tour à la constitution, seule loi qui gère les fils et filles du pays.

c. Formes et régime politique

Une fois ces principes acquis, il sera aisé pour la communauté nationale de faire le choix entre les différentes formes et régime d'organisation de l'Etat. Dans le contexte politique qui est le nôtre, le choix vacille résolument entre un Etat unitariste fortement décentralisé et un Etat fédéral. Le rejet de l'Etat unitariste fortement centralisé avec tous les pouvoirs concentrés entre les mains d'une personne, en l'occurrence le chef de l'Etat, est plus qu'évident dans notre pays.

De même, l'option pour le régime politique vacille également entre les régimes Présidentiel, semi-présidentiel ou parlementaire.

Cependant, conscient du fait que chaque forme ou régime a ses avantages et inconvénients, et que le développement de l'Etat ne dépend pas essentiellement de la forme de l'Etat ou du régime qu'on se choisit, mais plutôt de la bonne gouvernance qu'en assurent ceux des fils et les filles à qui la communauté confie la tâche d'en animer les institutions.

Pour garantir un meilleur contrôle du fonctionnement des institutions, le principe de base partirait de la séparation nette des trois pouvoirs, à savoir : l'exécutif, le législatif et le judiciaire.

1.5. Election

QUESTIONS	IMAGES
a. Qui place-t-on à la tête de l'Etat ? b. Comment arrive-t-on à la tête de l'Etat ? c. Comment se sont déroulées les élections du passé ? d. Comment pensez-vous que les prochaines élections doivent être organisées ? e. Que doit-on faire avant ? f. Que doit-on faire pendant ? g. Que doit-on faire après ? h. Qui élire ? Quel est le profil du bon candidat ?	<div style="text-align: center;"> </div>

COMMENTAIRES

Parler de *bonne gouvernance* suppose le choix libre des dirigeants appelés à assumer cette gouvernance. C'est du moins la conclusion à laquelle les congolais et congolaises sont arrivés après ces années de dictature et de transition caractérisée par une gouvernance catastrophique, dont les effets se font sentir dans tous les domaines de la vie nationale.

Fort de cette conviction, la communauté nationale ne rêve que d'une chose: l'organisation des élections libres, transparentes et démocratiques dans notre pays.

1.5.1. Que savons-nous des élections au Congo ?

Un regard panoramique sur notre passé révèle que notre pays a connu plusieurs moments où le peuple congolais a eu à se prononcer sur la gestion du pays (animateurs, lois, institutions...).

Si les élections de la Première République (de 1960 à 1965) étaient quelque peu démocratiques, par contre, celles de la Deuxième République étaient entachées du caractère non démocratique. Le choix du peuple ne fut jamais libre. Chaque étape fut manipulée par le pouvoir organisateur ; le tout renforcé par la peur et l'ignorance des électeurs, souverain primaire, obligés à voter pour soit un candidat unique, soit pour l'un ou l'autre candidat à travers de nombreux actes de tricheries tels que Voter Vert/Voter Rouge, voter mayi ya mbila, Voter mpo ya kolakisa démocratie, voter sur base de la liste du parti , voter par acclamation, etc.

A ces différentes ruses, il faut ajouter la corruption, les rivalités ethniques et autres fraudes qui ont émaillé le déroulement des élections lors de la 2^e République ; élections qui, par ce fait, n'ont jamais su garantir une paix durable à la communauté nationale. Cette auto-évaluation des élections antérieures va nous permettre de mieux établir les tâches à accomplir ensemble tout au long du processus électoral c'est-à-dire avant, pendant et après les élections.

1.5.2. Quels sont les préalables des élections libres et transparents

Pour mieux cerner le déroulement du processus électoral, il est important d'en maîtriser les préalables pour chaque étape.

a. Avant les élections

Il sera question, avant les élections, d'opérer le recensement de la population, d'édicter une loi électorale qui fixera les différents aspects de l'organisation des élections, de déterminer les circonscriptions électorales, les échéances, l'inscription au rôle, le pouvoir organisateur, les critères. Le peuple sera informé du profil du candidat (valeurs morales, éthiques, intellectuelles) avec une insistance particulière sur son projet de société.

Quant à la campagne électorale, elle doit se faire dans le respect des uns et des autres, au-delà des appartenances tribales. La répartition du temps de la propagande doit être équitable.

b. Pendant les élections

Pendant les élections, l'on insistera sur la participation effective de chaque électeur, sur la présence des témoins des scrutateurs et des observateurs indépendants, la sécurité du bureau de vote et le matériel adéquat (bulletin, urne, isolement, ancre indélébile ou mieux ultraviolet, liste des électeurs et des candidats...)

c. Après les élections

L'après-élections connaîtra le dépouillement des bulletins, l'examen d'éventuels litiges, la proclamation des résultats et la passation du pouvoir.

A ce niveau, le peuple veillera à ce que l'accueil des résultats de vote se fasse dans la paix. Il assurera aussi le suivi des nouveaux élus et évaluera régulièrement leurs actions, au besoin leur rappelant le projet de société pour lequel ils ont été élus. Il insistera sur la réalisation effective dudit projet au risque des sanctions populaires lors des élections à venir.

Le rôle que le peuple est appelé à jouer dans la réussite des élections démocratiques est primordial. Il doit s'approprier le processus électoral, du début jusqu'à la fin. Il veillera à la transparence du vote et se refusera de participer à tout acte de tricherie à même de tronquer les résultats et, par conséquent, de troubler la paix sociale tant recherchée par tous. Il nous faut signaler également l'interaction existant entre les systèmes politiques, les systèmes électoraux et les systèmes des Partis politiques.

Les systèmes électoraux sont les fruits des systèmes politiques qui les façonnent à leur guise, compte tenu du rapport de forces à maintenir ou modifier. Une fois le système électoral déterminé, ils agissent sur le système de partis politiques, les multipliant ou les réduisant suivant leur intérêt. Mais les partis politiques ensemble avec la société civile doivent servir de relais et de garde-fou pour la stabilité des institutions mises en place. Les nouveaux animateurs sont tenus au respect de leurs engagements.

II. DEVELOPPEMENT

QUESTIONS	IMAGES			
a. Pourquoi place-t-on quelqu'un à la tête de l'Etat ?	31	32	33	34
b. Peut-on comparer le rôle du chef de famille à celui du chef de l'Etat ?	35	36	37	
c. Qu'attend-on du chef de famille, comme du chef de l'Etat ?				
d. Est-ce que le chef de l'Etat ou de la famille réussit à satisfaire nos besoins tels que définis ci-dessus ?	38			39
e. Que faire pour changer positivement notre situation ? Que fait-on de l'arbre ?		46	47	
f. C'est quoi le développement pour nous ?	40			41
g. Quels sont les signes concrets du développement ?				
h. Quand pouvons-nous affirmer que nous sommes développés ?	42	43	44	45
i. Qui doit assurer notre développement ?			48	
j. Que devons-nous faire pour nous développer ?	49			50
k. Quels sont les freins à notre développement ?				
l. Quelles sont les richesses sur lesquelles nous pouvons baser notre développement ?	51			52
m. Quel type de travail devons-nous réaliser pour nous développer ?				
n. Quel type de travail aimons-nous faire le plus ?	53	54	55	56
o. Une fois le travail réalisé, où doit aller le fruit du travail ?	57			
p. Quel type d'homme ou de femme peut accepter de vivre les valeurs d'égalité, de justice distributive et de participation ?			58	
q. Qu'assure l'association de ces quatre valeurs démocratiques : égalité, participation, justice distributive et liberté ?				

COMMENTAIRES

II.1. Définition et analyse des besoins

L'enthousiasme du peuple congolais pour les élections est à mettre en relation avec son désir de se choisir non seulement les animateurs des institutions de l'Etat, mais aussi et surtout des hommes et des femmes capables de donner satisfaction aux besoins fondamentaux qui sont : nourriture, eau, santé saine, logement, habillement, éducation, information, transport, travail, sécurité, loisirs, ... en un mot, toutes les activités, tous les biens et services susceptibles d'assurer un mieux-être à notre peuple.

De la satisfaction de ces besoins dépendra la compréhension du terme « développement ». Aussi, pour notre peuple, le développement deviendra-t-il le passage d'un état moins humain (c'est-à-dire la non satisfaction des besoins vitaux), en partant de la transformation des structures politiques, économiques, sociales, culturelles et mentales.

De ce fait, le développement s'identifie plus aisément par les trois éléments constitutifs suivants : le changement des mentalités, la croissance économique et le bien-être de la population.

Actuellement, on mesure de plus en plus le développement d'un pays en fonction du niveau atteint par rapport à l'indice international des souffrances humaines. Celui-ci se base sur les dix éléments suivants :

- l'espérance de vie à la naissance ;
- la substance calorique et protéique quotidienne ;
- la disponibilité en eau potable ;
- la vaccination des nourrissons (et l'accès aux soins de santé) ;
- le taux de scolarisation au secondaire ;
- le produit national brut (PNB) par habitant, c'est-à-dire le revenu national moyen ;
- le taux d'inflation ;
- le mode de communication ;
- les libertés politiques et les droits civils.

II.2. Types de développement

Dans la recherche des meilleures conditions de vie, l'esprit du peuple s'éveille. Celui-ci commence à se rendre compte de l'échec des

différentes tentatives de développement national appliquées jusque maintenant. Il nous semble donc opportun de nous ramener à deux grands types de développement : exogène et endogène.

II.2.1. Développement exogène

Le développement exogène, dit aussi extraverti ou occidentaliste, est celui tourné vers l'extérieur. Le peuple vit sous de dépendance de l'aide extérieure et des importations de l'essentiel des biens de consommation et de production (produits manufacturés de première nécessité). Les forces économiques extérieures, premières bénéficiaires du développement exogène, sont même parvenues à transformer les goûts de nos populations. Ce développement est centré sur le matériel au détriment de l'homme, transforme ce dernier en un éternel assisté, l'empêchant ainsi de s'auto-promouvoir. C'est donc un **développement-caritas**.

II.2.2. Développement endogène

Le développement endogène, dit aussi autocentré ou libérateur, est celui qui met l'homme au centre de toute préoccupation. Il part de l'homme et aboutit à l'homme. Il s'agit d'un développement dont il est l'initiateur et le bénéficiaire, qui nécessite la participation de tous depuis la conception des projets, en passant par la réalisation et l'évaluation.

**II.3. PRINCIPES FONDAMENTAUX DU DEVELOPPEMENT
INTEGRAL**

III.4. RELATIONS ENTRE DEMOCRATIE ET DEVELOPPEMENT

Nous disions plus haut que notre peuple reconnaît à la *démocratie* la vertu de ferment du *développement*. En nous référant aux pays les mieux développés du monde et au contenu de la *démocratie*, nous pouvons considérer que la *démocratie* prépare les conditions du décollage économique et du *développement* humain.

Pour nous convaincre de la relation de cause à effet entre *démocratie* et *développement*, il importe de considérer les quatre questions ci-après :

- les promesses électorales ;
- l'absence de *démocratie* et la régression socio-économique ;
- la bonne gouvernance et le *développement* ;
- la *démocratie* comme condition du *développement* participatif.

III.4.1. Les promesses électorales

L'exercice de la démocratie met les dirigeants actuels ou futurs face au peuple. Pour mériter la confiance de ce dernier, ils doivent intégrer, dans leurs programmes de développement, les problèmes de la société. Malgré tant de promesses électorales non tenues, cet exercice ne constitue pas moins une émulation et un premier pas sur la voie du progrès.

III.4.2. L'absence de démocratie et la régression socio-économique

Certains auteurs affirment que la démocratie ne produit pas nécessairement le développement et le bien-être du peuple, et que ceux-ci peuvent résulter d'une forte mobilisation propre aux régimes autoritaires, à l'exemple de la France sous Napoléon III, la Russie sous Pierre le Grand, l'URSS (Unions des Républiques Socialistes Soviétiques) avec Staline, et la Chine sous Mao Tse Tung.

Certes, il arrive qu'un système dictatorial produise une croissance économique ou un développement industriel. Cependant, force est de constater qu'il ne s'agit pas ici d'un développement intégral qui valorise l'homme, faute de justice sociale et en raison de la concentration des attributs du bien-être entre les mains d'une minorité.

Quand bien même le partage de la richesse nationale profiterait à une large fraction de la population, on a souvent affaire à un *développement-cadeau* plutôt qu'un *développement-participation*, une sorte de bien-être matériel qui se troque contre les violations massives des droits humains, notamment l'usage de la torture ainsi que la restriction des droits politiques et des libertés fondamentales, en commençant par la libre expression.

Par nature, les systèmes dictatoriaux méprisent les libertés et droits fondamentaux et, par leur méthode de travail, ils participent à l'aggravation des souffrances humaines. En plus, tout régime autoritaire se veut conservateur. Il n'accepte pas le changement, base du développement, à moins que cela contribue au renforcement de son pouvoir. En plus, tout régime autoritaire répugne le contrôle et la sanction et, par conséquent, il peut conduire à une mauvaise gouvernance et au recul socio-économique.

On notera que la régression au Congo-Kinshasa tire largement ses racines dans la négation de la démocratie et les anti-valeurs telles que :

- la personnalisation du pouvoir ; la neutralisation des institutions républicaines ;
- l'absence d'indépendance des pouvoirs législatif et judiciaire ;
- la concentration des pouvoirs à la capitale plutôt qu'une démocratie à la base ;
- la faible participation de la population aux décisions publiques ;
- le non respect de la Constitution et des lois de la République.

III.4.3. La bonne gouvernance et le développement

La démocratie et l'Etat de droit garantissent la séparation des pouvoirs, le contrôle du peuple sur les gouvernants et des institutions entre elles-mêmes. Le contrôle des institutions et des services publics se réalise difficilement dans un système non démocratique caractérisé par le culte de la personnalité. Pourtant, il constitue un garde-fou pour que les ressources du contribuable, de la communauté et de l'Etat ne soient pas dilapidées mais gérées à bon escient en vue de promouvoir le développement des infrastructures et la réalisation des conditions du bien-être des citoyens.

Dans cette logique, la démocratie crée les conditions de la bonne gouvernance qui, elle-même, stimule la croissance économique et le développement général.

Par ailleurs, tout pays voulant attirer les investissements intérieurs et extérieurs, doit garantir un maximum de paix et de sécurité, qui résultent non seulement des bonnes relations diplomatiques avec les pays voisins mais aussi d'un consensus politique et démocratique entre gouvernants, opposant et gouvernés. Les guerres et les désordres sociaux se justifient souvent par la rupture de ce consensus.

En plus, l'aide internationale au développement est assortie d'une clause de respect des principes de la bonne gouvernance, de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de l'homme, comme conditions de sécurité pour les capitaux.

III.4.4. La démocratie, condition du développement participatif

La démocratie permet d'associer le peuple directement ou indirectement dans la gestion de la chose publique et le processus de développement. Les membres d'une entité peuvent initier des projets aux fins de résoudre les problèmes se posant à leur société, et les institutions publiques les exécutent en les intégrant dans le programme de gouvernement, dans les limites des moyens disponibles identifiés de commun accord. Ils peuvent aussi initier ou provoquer un contrôle public et exiger des sanctions, pour s'assurer de la pratique de la bonne gouvernance.

Indirectement, les dirigeants se fondent sur les réclamations et les aspirations de la population pour formuler et exécuter leurs programmes de développement. Ils rendent également compte de leur gestion devant la population. Ainsi, la démocratie met en place les mécanismes d'un développement participatif et responsable au lieu d'un développement sous forme de cadeau ou d'attentisme.

IV. PAIX

IV.1. Qu'entendons-nous par Paix ?

A chaque étape du développement du présent module, la **paix** est apparue comme *élément-moteur* dans la vie et la survie des hommes et des femmes sur le plan familial, politique, social et du développement compris dans son intégralité.

La **paix** pour la population, ce n'est pas seulement synonyme de l'absence de guerre, c'est également la paix du ventre, la sécurité des personnes et de leurs biens, la capacité de se prendre en charge grâce à un travail rémunérateur. En un mot, *c'est la satisfaction des besoins humains fondamentaux.*

Par contre, pour les gouvernants, la **paix** s'identifie à l'absence de guerre. Cela se traduit par plusieurs slogans du genre : « *qui veut la paix, prépare la guerre* », « *la paix se gagne* », « *Mourir pour sa Patrie* »...

Une telle conception de paix fait du vaincu d'aujourd'hui un potentiel agresseur prêt à gagner sa paix, le moment venu. De la sorte, toute la société est placée dans une spirale de violence. Dans l'optique d'une paix durable, la paix recherchée est celle qui est consciente de la nature des conflits sans en avoir peur. Elle les règle dans le respect des parties concernées, et avec des méthodes pacifiques.

III.2. Conditions d'une paix durable

a) Caractère naturel du conflit

Pour restaurer la paix à chaque étape de notre existence, il faut nous reconnaître avant tout comme des êtres conflictuels par essence. En soi, le conflit est naturel, il y en aura toujours.

Mais ce qui n'est pas naturel, humain, est le choix de la violence comme voie de résolution de conflit. Il faut également rester conscient de la courbe que prend le conflit, afin d'y apporter des solutions voulus et en temps opportun. En effet, il nous apprend à agir avant que la crise n'intervienne, car le moment de la crise est comme le sommet d'un conflit, et il devient souvent difficile à gérer.

b) Découverte des racines du conflit

La restauration de la paix nécessite qu'on ne s'arrête pas à des causes superficielles ou visibles d'un conflit ; il faut, creuser en profondeur pour en découvrir les racines.

A ce sujet, il est important de savoir que le conflit peut être comparé à un iceberg : la partie visible est moins importante que celle cachée. Régler un conflit en se limitant à sa partie visible ne pourra jamais assurer une paix durable.

III.3. Résolution du conflit

En définitive, le combat pour la paix ne peut se faire que par des méthodes non-violentes, car la paix n'est pas au bout du canon, mais plutôt au bout d'un acte de réconciliation. C'est ce dernier qui restaure la paix, l'harmonie. La réconciliation, contrairement au canon ne vise par la destruction de l'homme ni de la femme, auteur ou actrice et victime. Bien au contraire, la réconciliation vise le salut de tous les membres en conflit, agresseurs comme victimes, à travers un rituel de reconnaissance de la faute, de la cause du conflit, de réparation de la faute commise, et de demande de pardon.

L'arme la plus efficace pour restaurer la paix reste le dialogue de réconciliation. Le dialogue se fait dans la vérité, la justice et l'amour. Il se déroule en plusieurs étapes parmi lesquelles :

- la découverte de la vérité de l'adversaire, le bien qui est en lui ou le peu qui reste ;
- la reconnaissance du fait que nous avons souvent reconnu la vérité qui est en lui, ou comment nous lui avons été infidèles ;
- la découverte et la reconnaissance de notre propre responsabilité dans ce conflit, cette situation d'injustice. Cet aveu de notre faiblesse est important car il permet de modifier l'attitude d'hostilité de l'adversaire ;
- la pénétration de l'injustice montre qu'il y a une grande différence entre ma responsabilité (passivité, silence) et celle de celui qui commet l'injustice ou occupe une place de premier plan : patron, ministre, évêque, etc.

- l'apport des propositions concrètes : ne pas dialoguer les mains vides. Mais les propositions doivent être réalistes et paraître comme des solutions partagées et non des solutions imposées.

Toutes les autres actions que nous envisageons pour résoudre le conflit (action directe, sanction, marche, pétition, non-coopération, désobéissance civile, etc.) se vise qu'à ramener les parties en conflit au dialogue de réconciliation.

Pour être à même d'atteindre cet objectif, les parties en conflit devront respecter les dix commandements suivants :

1. Avoir un respect absolu de la personne humaine : ne jamais tuer, ni blesser, en paroles ou en actes.
2. S'attaquer au mal et non à la personne qui le fait.
3. Se garder de la haine, pour être capable de pardonner.
4. Agir avec une fermeté permanente dans la solidarité.
5. Ne jamais se baisser ni courber la tête devant l'injustice, mais plutôt la dénoncer.
6. Refuser de s'habituer au mal.
7. Chercher, dire et servir la vérité dans l'amour, en toute situation.
8. Savoir risquer sa vie et surmonter la peur de la mort.
9. Désobéir aux ordres de n'importe quelle autorité visant à détruire et humilier le peuple.
10. S'enraciner dans les valeurs démocratiques pour s'imprégner des attitudes de démocrate.

Telles sont les 10 commandements du combattant pour la **Paix**, la **Démocratie** et le **Développement**.